

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nice, le 12/10/2026

VIEUX-PORT DE GOLFE-JUAN : LE CHANTIER DE MODERNISATION ENTRE DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE

En 2024, la municipalité de Vallauris Golfe-Juan a confié la gestion du Vieux-Port de Golfe-Juan à la CCI Nice Côte d'Azur, dans le cadre d'une délégation de service public de 25 ans assortie d'un programme de près de 19 millions d'euros d'investissements. Aujourd'hui, le projet devient réalité : ce samedi 10 octobre 2026, Jean-Pierre Savarino, Président de la CCI Nice Côte d'Azur, et Kevin Luciano, Maire de Vallauris Golfe-Juan, en présence de Charles Lacroix de l'Atelier Régis Roudil Architectes, lancent officiellement les travaux depuis le quai Napoléon.

Pensé pour rapprocher le port de la ville, améliorer le cadre de vie et accompagner les transitions environnementales, économiques et technologiques, ce chantier entend faire évoluer le Vieux-Port sans le dénaturer. Il se déploiera sur deux hivers, uniquement pendant les intersaisons, d'octobre à mai, afin de préserver l'exploitation estivale du port et de la ville.

Un projet qui puise dans l'histoire du port pour le projeter dans l'avenir

Élément central du patrimoine de Golfe-Juan, le Vieux-Port est bien plus qu'un lieu d'amarrage, il constitue aussi un véritable outil de développement économique pour le territoire. La CCI Nice Côte d'Azur a construit, avec le concours de l'architecte Régis Roudil, un projet équilibré qui respecte l'esprit familial de ce port, fréquenté en majorité par des plaisanciers locaux, tout en le tournant résolument vers l'avenir.

Il se déploie sur quatre secteurs :

- **Le quai Tabarly** : élargi de 3 mètres sur le plan d'eau et doté d'un long gradin paysager, il deviendra une promenade pour tous, avec des terrasses de restaurants agrandies et une rampe accessible aux personnes à mobilité réduite.
- **Le quai Saint-Pierre** : son terre-plein restera le cœur des services portuaires, avec une accessibilité fluide et une distinction claire entre flux piétons et circulation.
- **La Digue Sud** : elle accueillera des ombrières photovoltaïques au-dessus des places de stationnement.
- **Le quai Napoléon** : il recevra une nouvelle aire de carénage, installée sur l'ancienne station d'épuration et éloignée de la ville.

Première saison, d'octobre 2026 à mai 2027 : les ouvrages structurants

Le chantier démarre par les ouvrages les plus structurants, réalisés en partie depuis une barge intervenant directement sur le plan d'eau. Pour réduire les incidences sur le milieu et la durée d'intervention, la fondation du quai Tabarly sera réalisée depuis la mer.

- **Élargissement du quai Tabarly** : extension de 3 mètres sur le plan d'eau et adaptation des réseaux existants d'électricité et d'eau.
- **Banc des pêcheurs** : déplacement au même niveau sur l'avenue des Frères Roustan jusqu'au printemps 2027 et reconstruction d'un nouvel équipement de 49 m², doté d'une zone d'étalage plus vaste et plus moderne.

Contacts presse :

CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques, T. 04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

- **Panneaux photovoltaïques** : 730 m² de panneaux faisant office d'ombrières, en autoconsommation, pour produire environ 200 000 kWh par an, soit près de 20 % de la consommation électrique du port.
- **Nouvelle aire de carénage** : une dizaine de postes pour des navires jusqu'à 12 mètres selon leur tonnage. Les bassins dépollués de l'ancienne station d'épuration serviront à décanter les eaux de carénage puis à récupérer les eaux de pluie pour l'arrosage.



Le futur quai Tabarly.



La future aire de carénage.

Seconde saison, d'octobre 2027 à mai 2028 : reconnecter le port à la ville

La seconde saison sera consacrée aux espaces publics : enrobés du quai, place du port, îlot de fraîcheur, gradins et finitions. Elle donnera au port son visage définitif :

- **La place du port** : elle remplacera l'aire de carénage Ouest par une grande place arborée avec vue sur la Méditerranée, dédiée à l'accueil d'événements. Elle mettra en valeur les pointus du Vieux-Port et marquera le début du « sentier des ports ».
- **L'îlot de fraîcheur** : vaste espace ombragé au bout du quai Tabarly, il prendra la place de l'aire de carénage Est et rétablira la continuité de la promenade avec le port Camille Rayon.
- **Le gradin paysager du quai Tabarly** : lieu de détente, espace de rencontres et tribune pour des événements culturels, il prolongera les terrasses des restaurants.



Perspective de la future place du port.



Perspective du futur îlot de fraîcheur.

Contacts presse :

CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques, T. 04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr

Un planning optimisé : une saison de chantier gagnée

Toutes les autorisations nécessaires ont été obtenues, notamment le permis de construire et l'arrêté au titre de la loi sur l'eau. Grâce à un planning optimisé selon la méthode Lean et à des travaux menés uniquement en intersaison, l'opération gagne environ un an : deux saisons de travaux au lieu des trois initialement prévues.

- **28 septembre 2026** : ordre de service de démarrage des travaux.
- **Octobre 2026 – mai 2027** : saison 1 consacrée au quai Tabarly, aux réseaux, à l'aire de carénage, au photovoltaïque et au banc des pêcheurs.
- **Octobre 2027 – mai 2028** : saison 2 consacrée à la pierre du quai, à la place du port, à l'îlot de fraîcheur et aux finitions.
- **Printemps-Eté 2028** : livraison des aménagements.

Un chantier au service du territoire et de ses acteurs

D'un montant de 8,75 M€ hors-taxes, l'opération répartie en 13 lots, est un levier de développement économique local encadré par le Small Business Act visant à faciliter l'accès à la commande publique pour les PME et TPE du territoire.

Le projet s'inscrit dans une stratégie environnementale structurée autour de trois axes : protéger la ressource hydrique, favoriser la sobriété énergétique et les énergies vertes, et restaurer la biodiversité tout en suivant la qualité des eaux.

Le projet en chiffres

- **25 ans** de délégation de service public et près de 19 M€ d'investissements.
- **805 postes d'amarrage**, au cœur de la commune et des usages locaux.
- **8,75 M€ HT de travaux** répartis en 13 lots, tous attribués.
- **2 saisons de chantier**, d'octobre à mai, au lieu de 3 initialement prévues.



Le Vieux-Port de Golfe-Juan, au cœur de la ville et de la vie locale.

Contacts presse :

CCI Nice Côte d'Azur : Catherine Jacques, T. 04 93 13 73 96, catherine.jacques@cote-azur.cci.fr Magali Angeli, T. 04 93 13 74 06, magali.angeli@cote-azur.cci.fr